Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 79 (2017)

Heft: 11

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« Nous ne prenons aucun risque »

C'est important que les élèves conducteurs arrivent au cours G40 au volant de véhicules en parfait état de fonctionnement. Dans cette interview, Jean-Richard Salamin, responsable du G40 de l'ASETA, explique ce à quoi il faut faire attention.

Heinz Röthlisberger



« Les élèves arrivent souvent sans le document attestant que le tracteur a subi un test antipollution valable », déplore Jean-Richard Salamin, responsable du cours de conduite G40 de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA). Photo: H. Röthlisberger

Technique Agricole: Y a-t-il fréquemment des élèves qui arrivent au cours de conduite G40 avec des tracteurs et des remorques n'offrant pas toutes les garanties de sécurité?

Jean-Richard Salamin: D'abord, je tiens à préciser que la plupart des élèves viennent au cours avec des tracteurs et remorques parfaitement conformes aux normes. Je les en félicite. Cependant, il arrive hélas que ce ne soit pas le cas.

Quels sont les manques ou défauts les plus fréquents sur le tracteur?

Parfois, le tracteur est doté de freins ne fonctionnant pas correctement. Ainsi, il ne peut évidemment pas rouler sur la route et on doit chercher un autre tracteur le jour du cours. En outre, le justificatif d'un test de gaz d'échappement valable est souvent absent.

Et sur les remorques?

Là aussi, des freins défectueux causent des difficultés lors des exercices. Toutefois, le problème majeur lié aux remorques, qui revient quasiment chaque deuxième jour de cours, est dû à l'éclairage.

Pourquoi?

Malheureusement, l'éclairage est sujet à de nombreuses défaillances. Le câble reliant le tracteur à la remorque est particulièrement délicat. Les phares peuvent s'allumer le premier jour de cours. Mais dès que l'on déconnecte et rebranche la prise des feux, l'éclairage reste éteint. Cela est la plupart du temps dû à une défectuosité de la masse.

Que se passe-t-il alors?

Nous devons le remettre en état tout de suite, sinon l'élève ne peut pas rouler

sur la route. Nous ne prenons évidemment aucun risque. Nous pouvons changer nous-même une ampoule, mais si la réparation de l'équipement électronique s'avère trop compliquée, nous faisons venir un mécanicien sur place. Il en va de même pour les dysfonctionnements des freins ou du tracteur.

Un mécanicien dispose-t-il d'assez de temps dans un tel cas?

Oui. Cela ne pose normalement aucune difficulté. Un mécanicien en machines agricoles se tient à notre disposition sur chaque site de cours afin de nous aider à régler ce type de situation. Les frais sont ensuite facturés au propriétaire du véhicule. Une fois, le mécanicien luimême n'a cependant pas réussi à résoudre un problème d'éclairage en une heure et demie.

L'élève peut-il alors continuer à rouler au volant de ce véhicule?

Non, c'est exclu. L'élève ne peut plus rouler sur la route avec ce véhicule si nous ne pouvons pas le réparer sur place. Nous constatons souvent le premier jour de cours que quelque chose cloche. Nous proposons à l'élève d'appeler son père ou son chef. En général, l'un d'eux vient alors avec un autre tracteur ou une autre remorque et le jeune peut participer au cours. Il est bien sûr frustrant pour ce dernier de vivre une telle mésaventure et de voir ses camarades avec des tracteurs et des remorques en bon état de marche.

Généralement, les remorques limitées à 30 km/h comportent plus de défauts que celles à 40 km/h. Est-ce exact?

Oui, clairement. Ce sont sur les remorques limitées à 30 km/h que nous relevons le plus de défauts. Outre l'éclairage, le frein de stationnement pose régulièrement problème. Dans l'ensemble, les remorques limitées à 40 km/h fonctionnent correctement, peut-être du fait qu'elles sont testées tous les quatre ans, ce qui n'est



La plupart des défauts, tels que le frein de stationnement défaillant ou le dispositif d'attelage déformé, sont décelés sur les remorques limitées à 30 km/h.



Cette remorque est correctement équipée et signalisée. Si l'éclairage n'est pas au point, il doit être réparé sur place le premier jour de cours.



Cet attelage ne peut pas encore rouler sur la route: les catadioptres triangulaires défectueux sont à remplacer. Il manque encore le triangle de signalisation.

Non. Par chance, cela n'est encore jamais

arrivé. Dans de tels cas, tous les parti-

cipants du cours cherchent une solution.

Et je leur en suis très reconnaissant.

pas le cas de celles limitées à 30 km/h. A noter que ces dernières et les remorques des camions qui ont été adaptées aux tracteurs doivent être munies d'une plaquette du constructeur. Or celle-ci manque sur la moitié de ces remorques.

Quelles autres failles détectez-vous?

La cale à mettre sous les roues n'est pas toujours présente, bien qu'elle soit obligatoire tant pour les tracteurs que pour les remorques. Ce qui est critique est que les flexibles hydrauliques défectueux et cassants peuvent lâcher à tout instant. Cela peut devenir très dangereux avec une pression de 140 bar, si des élèves ou d'autres gens se trouvent dans les parages.

Qui est responsable du tracteur et de la remorque que l'élève amène au cours?

Le conducteur est toujours responsable, ainsi bien sûr que le propriétaire du véhicule, en l'occurrence l'élève ainsi que son père ou son chef.

Le véhicule présente des défauts le plus souvent depuis un certain temps et non seulement le premier jour de cours.

Il nous semble qu'il en va ainsi. C'est ce qui est grave. Le propriétaire du véhicule envoie le jeune homme ou la jeune fille au cours avec un attelage défectueux. C'est pourquoi nous en appelons au sens des responsabilités des propriétaires de véhicules. Bien entendu, il peut aussi y avoir des défauts que l'on ne voit pas ou que l'on ne peut pas voir et qui causent malheureusement des problèmes le premier jour du cours.

La situation peut devenir dangereuse si des flexibles hydrauliques fissurés éclatent.

Photos: Jean-Richard Salamin

L'huile est soumise à une forte pression et peut causer des blessures.

De manière générale, que conseillez-vous aux participants du cours G40?

Je leur recommande de s'exercer à atteler la remorque au tracteur avec leur père ou leur chef quelques jours avant le cours, et d'en vérifier toutes les fonctions et les équipements sécuritaires. Ainsi, ils ont encore le temps de (faire) réaliser les réparations éventuelles ou de remplacer les pièces endommagées, telles qu'un catadioptre cassé.

Avez-vous déjà dû renvoyer un élève à la maison à cause d'un véhicule défectueux?

Véhicules sûrs

Le cours de conduite G40 peut être suivi uniquement si le véhicule est en bon état de marche et conforme aux normes de sécurité. Avant le début du cours, la sécurité de fonctionnement est à vérifier et les défauts éventuels doivent être corrigés

Tracteur:

- dispositif de protection du conducteur
- rétroviseurs extérieurs réglables et propres
- éclairage et clignotants au point
- catadioptres ronds
- disque indiquant la vitesse maximale autorisée

Remorque agricole (vide):

- éclairage et clignotants au point
- catadioptres triangulaires
- freins de stationnement et de service bien réglés et fonctionnant correctement
- plaque d'identification arrière
- disque indiquant la vitesse maximale autorisée
- poids garanti d'au moins 3500 kg

Cours de conduite G40 Inscription et renseignements

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken Tél.: 056 462 32 00

Courriel: zs@agrartechnik.ch Internet:

www.g40.ch

Vidéo sur les cours G40 de l'ASETA

D'autres vidéos de machines et d'équipements agricoles sont disponibles sur le canal YouTube de Technique Agricole



Assemblées générales



Mercredi 22 novembre 2017, 9h 30 Krieger AG, Rütmattstrasse 6, Ruswil LU

Avec le repas de midi offert par l'AVLT et la visite de l'Agro-Räder (AG).



Vendredi 1er décembre 2017, 9h30 Gasthof Schönbühl, Schönbühl

Le directeur de l'ASETA Aldo Rui fera une présentation après l'assemblée sur les questions du porte-à-faux avant, des nouvelles prescriptions sur le frénage et OPERA-3 (optimisation de la formation en conduite).



Mercredi 6 décembre 2017, 9 h 30 Restaurant Brauerei, Sursee

Avec une conférence intéressante et un repas de midi offert.



Réunion annuelle 2018 des cercles et communautés de machines argoviens

Jeudi 18 janvier 2018, de 19 h 30 à 22 h Simon Plattner, Kornberg 318, Herznach

La communauté de machines Kornberg, la plus grande du canton d'Argovie, a été créée il y a 50 ans. Simon Plattner en retrace l'histoire et le développement.

Inscription: jusqu'au 11 janvier 2018 au Centre agricole de Liebegg, Hansjörg Furter, Gränichen, 062 855 86 27, hansjoerg.furter@ag.ch

Cours d'entretien de tronconneuses

Samedi 20 janvier 2018, de 8 h 30 à 12 h 00 Atelier du Centre agricole de Liebegg, Gränichen

Ce cours s'adresse aux agriculteurs utilisant des tronçonneuses. Une tronçonneuse bien entretenue contribue à un travail efficace et sûr en forêt. Le matin, les participants effectuent des travaux simples, tels que l'entretien de la chaîne, la recherche de problèmes, le dépannage, sur leur propre tronçonneuse en suivant les instructions données.

Responsable du cours: Urs Wunderlin, forestier, Oberkulm

Prix: CHF50.- pour les membres de l'AVLT; CHF70.- pour les non-

Inscription: jusqu'au 9 janvier 2018 au Centre agricole de Liebegg Marianna Kühn, 062 855 86 15, kurse@liebegg.ch.



Offre de cours actuelle

Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur: les cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire des cyclomoteurs ou des tracteurs ont lieu le mercredi après-midi.

Tarifs des cours incluant la plate-forme d'apprentissage en ligne (24 cartes de théorie): CHF 70.- pour les membres et CHF 90.- pour les non-membres. Dates des prochains cours :

mercredi 29 novembre 2017, à Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30; mercredi 17 janvier 2018, à Schüpfheim, de 13 h 15 à 17 h 30.

Examen théorique de scooter ou de voiture: préparation en ligne pour CHF 29.-

Cours de base de scooter et moto: à Büron et à Sursee,

CHF 300. – pour les membres et CHF 320. – pour les non-membres. Dates des prochains cours: cours n° 612: samedis 25 novembre et 2 décembre 2017, de 12 h à 16 h; cours n° 613 : samedis 9 et 16 décembre 2017. de 9 à 13h.

Cours de théorie sur le trafic routier: à Sursee, Schüpfheim et Hochdorf: CHF 220.- pour les membres et CHF 240.- pour les non-membres. Dates des prochains cours : cours n° 407 : 4 soirs, les lundis et mardis : 20 et 21, 27 et 28 novembre 2017, de 19 à 21 h, à Sursee.

Cours n° 407: 4 soirs, les mercredis et jeudis: 24 et 25 janvier/31 janvier et 1er février 2018, de 19 à 21 h, à Sursee.

Nombre de participants limité.

Les cours n'ont lieu que si le nombre de participants est suffisant.

Offre combinée pour les scootéristes: plus avantageuse que les prix à l'unité. Apprendre la théorie en ligne/cours de base 1 et 2 (8 leçons)/ cours de théorie sur le trafic routier (4 x 2 leçons);

CHF 539.- pour les membres, CHF 579.- pour les non-membres.

Cours de théorie camion: constitué de 32 leçons réparties par journée sur quatre semaines (un jour de cours par semaine). Le cours est composé de modules et on peut le commencer chaque semaine. Le prochain cours commence le 14 novembre 2017, à Lucerne.

Informations et inscription: (sous réserve de changements de lieux, de contenus, de prix ou de durée de cours) auto-école de la LVLT, Sennweidstrase 35, 6276 Hohenrain, tél.: 041 467 39 02, info@lvlt.ch.



ZG

Cours de base sur les chargeurs élévateurs en porte-à-faux et télescopiques

Du 8 au 11 janvier 2018, chaque fois deux jours

Un maniement sûr des chariots élévateurs en porte-à-faux et des chargeurs télescopique est enseigné dans ce cours selon les directives de la Suva. Objectifs: certificat Suva pour ces deux machines, maîtrise des chariots élévateurs en porte-à-faux, chargeurs télescopiques, un jour pouvant être comptabilisé pour la formation OACP (Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs). Conditions : être âgé au minimum de 18 ans et bénéficier d'une expérience pratique des machines.

Prix: CHF 660. – pour les membres et CHF 700. – pour les non-membres de la section Zoug, repas et documents de cours inclus.

Inscription: auprès de Beat Betschart, 041 755 11 10,

beatbet@bluewin.ch



Après-midi des pros sur le « labour »



Le 18 octobre 2017, la section Zurich de l'ASETA a organisé à Wülflingen (ZH) en collaboration avec le centre du Strickhof, et sous la direction d'Andreas Rüsch, Markus Bopp et Stephan Berger, une après-midi des pros sur la question du labour. De nombreux visiteurs ont eu

l'occasion de se renseigner sur les avantages de la propreté des parcelles et d'assister à une démonstration de paillage et de différentes charrues. Parmi les autres thèmes abordés: la fertilité du sol et son ameublissement. Les visiteurs ont manifesté un vif intérêt pour le potentiel d'économie de carburant des charrues ainsi que pour le réglage optimal de ces dernières. Enfin, Christian Wimmleitner, de Pöttinger, a donné une conférence sur les défis du labour du point de vue d'un constructeur.

Les visiteurs ont eu accès à des informations détaillées sur le labour par des conditions météorologiques idéales. Photo: Ruedi Hunger





Mosnang, Oberstufenzentrum

Wangs, Parkhotel/StVA Mels

Wittenbach, Oberstufenzentrum

Rorschach, aula école Burghalde/StVA

St. Peterzell, école

Salez, Reinhof

SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA

SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA









Cours et examens théoriques de tracteur 2018

Responsable du cours: Hans Popp, Karrersholz 963, 9323 Steinach

Lieu de cours	1 ^{er} jour	2 ^e jour + examen
	après-midi	mercredi après-midi
Mosnang, Oberstufenzentrum SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Wink	Sa 16. 12.2017 celn/StVA	10.01.2018
St. Peterzell, Schulhaus SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Win	Me 17.01.2018 keln/StVA	14.02.2018
Wittenbach, Oberstufenzentrum Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/	Me 24.01.2018 StVA	2802.2018
Neu St.Johann, Klostergebäude Kaltbrunn Rest.Löwen/StVA Kaltbru	Me 07. 02.2018 unn	14.03.2018
Niederbüren, Schulh. Probelokal SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Wink	Me 21.02.2018 celn/StVA	21.03.2018
Salez, Rheinhof Wangs, Parkhotel/StVA Mels	Sa 03.03.2018	28.03.2018
Trogen, Rest. Krone Trogen, Rest. Krone / StVA Trogen	Me 07.03.2018	04.04.2018
Widnau, Rest.Rosengarten Rorschach, Aula Schulh.Burghalde/	Sa, 17.03.2018 StVA	18.04.2018
Wangs, Parkhotell Wangs, Parkhotel/StVA Mels	Sa, 07.04.2018	09.05.2018
Kaltbrunn, Rest. Löwen Kaltbrunn, Rest. Löwen/StVA Kaltbr	Me 11.04.2018 r unn	16.05.2018

Me 25.04.20 18

Me 02.05.2018

Sa 26.05.2018

Me 30.05.2018

Formation pour le permis G

Les jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire sur la voie publique des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Conditions de participation au cours:

• Age minimum de 14 ans (selon le canton, le cours peut être suivi un à deux mois avant l'anniversaire [il peut l'être dès le 13e anniversaire dans la section Grisons])

Pour plus d'informations, consultez le site www.fahrkurse.ch.

Lieux et dates de cours: Riniken: 23.11.2017 et 30.11.2017; à 18h30;

Liebegg: 24.2.2018 et 3.3.2018, à 8h30

Contact: Yvonne Vögeli, Strohegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch (inscriptions de dernière minute possibles)

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, bylt@bluewin.ch

Lieu et date de cours: Ebenrain, Sissach) Lieu et date d'examen:

MFP Münchenstein: 25.11.2017, à 9h

Contact: Marcel Itin, 076 416 27 13, marcelitin@gmx.ch

Contact: AFETA, Laurent Guisolan, route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58

Lieux de cours: Landquart, Ilanz, Thusis, Scuol et Samedan

Contact: Luzia Föhn, 081 322 26 43, 7302 Landquart, foehn@ilnet.ch, www.svlt-gr.ch

Lieux et dates de cours: Cernier et Fleurier: pendant les vacances d'automne Contact: M. Bernard Tschanz, chemin du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

SG, AI, AR, GL

Cours 1: Näfels (Rest. National): 13.1.2018, de 8h15 à 12h00; 10.2.2018, de 8 h 15 à 12 h 00; Schwanden (STVA), 10.3.2018, de 13 h 30 à 17 h 15. Cours 2: Schwanden (STVA), 13.1.2018, de 13h30 à 17h15; 10.2.2018, de 13 h 30 à 17 h 15 : 10.3.2018, de 8 h 15 à 12 h 00.

Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach, hanspopp@bluewin.ch

Contact: VLT-SH Geschäftsstelle, Martin Müller, Haldenhof 286, 8213 Neunkirch, 079 656 74 58, www.vlt-sh.ch

Lieux de cours: Wallierhof et Riedholz

Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, ochsebeis@bluewin.ch

Contact: Florian Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz et Uri, 055 412 68 63, 079 689 81 87, info@glarnernbeef.ch

Contact: VTL/Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

Lieu et dates de cours: Oulens-sous-Echallens, mars et juin 2018. Contact: ASETA-Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

23.05.2018

06.06.2018

13.06.2018

20.06.2018

Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch

Lieu et date de cours: Strickhof, Lidau: 25.11.2017, 24.2.2018, 9.6.2018, 22.9.2018 et 17.11.2018, de 9h30 à 15h30 Contact: SVLT ZH, Eschikon, 058 105 98 22, Postfach, 8315 Lindau,

www.svlt-zh.ch

Présider

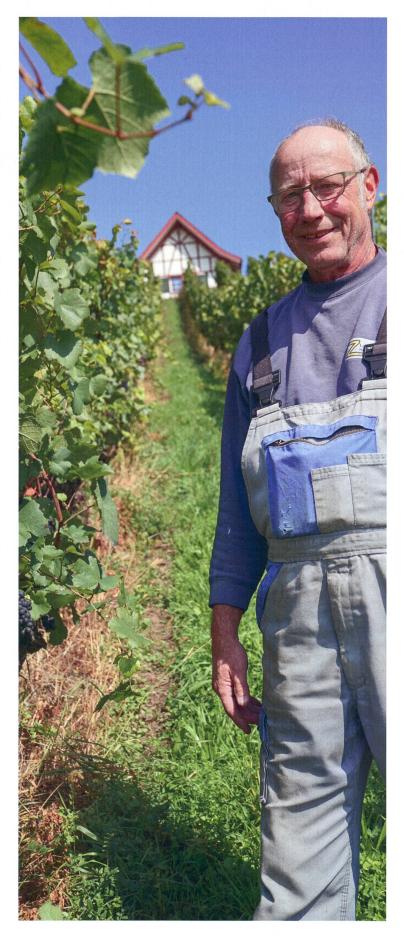
L'empire de Willi Zollinger, né en 1956, est situé à Watt, dans les faubourgs de Zurich. De la nouvelle étable destinée à son élevage de vaches allaitantes et de son vignoble, il profite d'une vue imprenable sur le lac des chats (Katzensee) et sur la prison de Pöschwies (selon lui « l'hôtel avec le taux de remplissage le plus élevé de Suisse ») qui domine la métropole. Le vigneron produit du Riesling X Sylvaner, du Dornfelder et du Pinot noir. Il vend sa production (viande, pommes de terre, légumes, œufs ainsi que des articles de boulangerie les vendredis et samedis) dans son magasin, situé dans le village.

L'agro-entreprise Zollinger se trouve au centre de la commune de Watt. Elle a été rénovée, agrandie, avec notamment un garage souterrain, et transformée pour la nouvelle génération. En effet, Willi Zollinger pense la remettre bientôt à son fils Daniel. Les services proposés sont le transport (par camion) et l'épandage de lisier, le travail du compost, l'ensilage, le semis (en bandes fraisées), le service hivernal régional (avec cinq véhicules) et l'entretien des rivages communaux avec une excavatrice (parce que le « Furtbach » contient encore quelques rares moules de rivière).

Abattre une masse phénoménale de travail le jour n'empêche pas Willi Zollinger de se mettre au service de la communauté en soirée: il assure les rôles de membre des comités de la Commission pour la protection de la nature et de la société de viticulture, ainsi que de président de la société des eaux, de l'Association suisse des laboureurs (et membre du comité de l'Association mondiale des laboureurs) et d'Agro-entrepreneurs Suisse, organisation professionnelle de l'ASETA. En un mot: il aime présider, décider et participer aux décisions.

A Agro-entrepreneurs Suisse, il a confié un grand nombre de mandats à des groupes de travail et discuté des résultats au comité. En sept ans de présidence, le chiffre d'affaires a quintuplé avec le nouveau concept de sponsoring, le siège de Riniken a été conservé et renforcé. Enfin, on a procédé à la révision des statuts qui sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale en mars 2018. « A mes yeux, la collaboration avec l'ASETA reste importante. Nous nous renforçons mutuellement en mettant en commun nos relations et nos préoccupations. Il manque encore le troisième mousquetaire: l'Union Suisse des Paysans. La coopération doit aussi être améliorée avec cette organisation. Le but est le même: l'union fait la force, nécessaire pour les questions à venir d'aménagement du territoire », confie Willi Zolllinger. L'année prochaine, il démissionnera du comité et de

L'année prochaine, il démissionnera du comité et de la présidence parce qu'il voit qu'Agro-entrepreneurs Suisse « est sur la bonne voie et bien équipée pour l'avenir ». Il gardera ses fonctions dans les sociétés de labour et de viticulture, qui lui permettent d'assouvir sa troisième passion : les voyages dans des pays lointains et la découverte de leur agriculture.



Propos recueillis par Dominik Senn

Lieu: Riniken AG

Lieu: Riniken AG

Les cours ASETA

Lieux des cours de conduite G40

1260	*Nyon VD
1315	*La Sarraz VD
1510	*Moudon VD
	11

1562 *Corcelles-près-Payerne VD

1630 **Bulle FR 1920 *Martigny VS 1964 *Conthey VS 2208 *Les Hauts-Geneveys NE

2720 *Tramelan BE

2852 *Courtételle JU 3186 Düdingen FR **3250** Lyss BE 3267 Seedorf BE

3421 Lyssach BE 3510 Konolfingen BE 3550 Langnau i. E. BE

3770 Zweisimmen BE 3792 Saanen BE 3800 Interlaken BE

3818 Grindelwald BF

3930 Visp VS 4222 Zwingen BL

4415 Lausen BL 4538 Oberbipp BE

4702 Oensingen SO

5040 Schöftland AG

5505 Brunega AG

6056 Kägiswil OW

6130 Willisau LU

6210 Sursee LU

6276 Hohenrain LU

6430 Schwyz SZ

6472 Erstfeld UR

6702 ***Claro TI

7130 Ilanz GR

7302 Landquart GR

7430 Thusis GR

7524 Zuoz GR

7550 Scuol GR 8180 Bülach ZH

8200 Schaffhausen SH 8460 Marthalen ZH

8500 Frauenfeld TG

8836 Biberbrugg SZ

8856 Tuggen SZ

8867 Niederurnen GL

8932 Mettmenstetten ZH

9133 Sitterdorf TG

9200 Gossau ZH

9436 Balgach SG

9465 Salez SG

9602 Bazenheid SG

* en français

** en français et en allemand

** * en italien

Cours de conduite G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des véhicules spéciaux et des tracteurs agricoles à une vitesse de 40 km/h au maximum. Le cours de conduite G40 de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Les premiers cours G40 de la saison de cours 2018 sont publiés: les inscriptions peuvent être effectuées tout de suite!

Formation OACP

Module	Date
Ordonnance sur les chauffeurs OTR 1	23.11.2017
Véhicules et technique	24.11.2017

Cours pour caristes

approuvé par la SUVA, contrepoids et chariots télescopiques

Lieu et langue	1 ^{re} journée	2º journée
Oberbipp BE, allemand	sur demande	sur demande
Goldach SG, allemand	sur demande	sur demande
Chavornay VD, français	sur demande	sur demande

Cours de soudure

Sur demande







Dates des cours et inscription:

www.coursdeconduite.ch www.agrartechnik.ch

Renseignements supplémentaires:

www.agrartechnik.ch www.coursdeconduite.ch www.fahrkurse.ch 056 462 32 00 ou zs@agrartechnik.ch

Impressum

79e année

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) Werner Salzmann, président Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél.: +41 56 462 32 50

Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch

Heinz Röthlisberger:

heinz.roethlisberger@agrartechnik.ch

Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch

Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch

Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken

Tél.: +41 56 462 32 00, fax +41 56 462 32 01

www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

Roman Engeler, case postale, 5223 Riniken

Tél.: 079 207 84 29

Courriel: roman.engeler@agrartechnik.ch

Annonces

Stämpfli SA

Dominik Kittelmann, chef des annonces

Tél.: +41 31 300 63 82

Courriel: inserate@staempfli.com

Tarif des annonces

Tarif valable: 2017

Rabais de 25 % sur la combinaison avec Schweizer Landtechnik

Production et expédition

Stämpfli SA

Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.- par an (TVA incluse) Gratuit pour les membres ASETA Etranger: CHF 135.- (TVA exclue)

Prochain numéro

Thème principal Agriculture numérique

Management

Evaluation des machines d'occasion

Plate-forme

Les moments forts de l'Agritechnica

Marché

Drones: jouet ou outil?

L'édition 12/2017 paraîtra le 14 décembre 2017. Dernier jour pour les ordres d'insertion: 24 novembre 2017